

BienFait

Marché des Créateurs

BienFait – Organisation par Maud Soares Da Silva
Auto-entreprise immatriculée sous le numéro SIRET : 884964081
Ci-après désignée « l'Organisatrice ».
Toute inscription vaut acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes conditions.

Conditions Générales de Participation en extérieur Rue du Collège Chappuisien Annecy

Ce règlement a pour objectif d'assurer le bon déroulement de l'événement, le respect entre participants et l'image professionnelle du marché.

Toute inscription vaut acceptation pleine et les sommes versées correspondent à des frais d'organisation définitivement engagés et non récupérables.”

1. Engagement et horaires

- Les stands doivent être obligatoirement issus de l'artisanat, aucunes reventes n'est autorisée
- Prix de l'emplacement 80€ pour 3mx3m (taille barnum)
- Vous avez 8 jours après réception du mail pour valider votre inscription officiel sur Billetweb.
- Une fois validé par mes soins vous pourrez alors effectuer votre paiement 30% qui est dû **sous 15 jours**. Le paiement s'effectuera après validation de ma part quand vous serez inscrit et écris dans la case commentaire "**Je reconnais nom + prénom avoir pris connaissance Conditions Générales de Participation et accepter notamment les conditions d'annulation et accepter sans réserve**" sur Billetweb.
- Installation à partir de 7h jusqu'à 9h30.
- Présenter un stand esthétique ainsi qu'un étiquetage harmonieux
- Chaque exposant s'engage à être présent sur son stand **de l'heure d'ouverture 10h jusqu'à 19h00**, heure officielle de clôture.
- **Aucun remballage anticipé ne sera toléré**, sauf cas de force majeure validé par l'organisatrice.
- Tout départ anticipé sans autorisation pourra entraîner :
 - Une exclusion des prochaines éditions
 - La non-priorité pour les événements futurs
- A la fermeture du marché, les usagers sont tenus de laisser leur emplacement propre.

Le respect des horaires est essentiel pour

- L'image du marché
- Le respect du public
- Le respect des autres exposants

2. Inscription et responsabilité de l'exposant

1-L'inscription à un événement est un **choix volontaire**.

Il appartient à chaque exposant de :

- Se renseigner sur le lieu exact
- Prendre en compte la distance et le temps de trajet
- Anticiper les frais annexes (Carburant, hébergement, restauration, péage, parking etc.)
- Vérifier la date et les horaires

Ces éléments relèvent de la responsabilité exclusive de l'exposant et ne pourront en aucun cas être invoqués pour justifier un départ anticipé ou une

annulation de dernière minute.

2-L'inscription via Billetweb et engagement contractuel

L'inscription à l'événement s'effectue via la plateforme Billetweb.

Toute validation d'inscription sur Billetweb, accompagnée de l'acceptation des présentes Conditions Générales de Participation, constitue un engagement ferme et définitif de la part de l'exposant.

L'exposant reconnaît que :

- Son inscription vaut réservation ferme d'un emplacement
- Il s'engage irrévocablement à être présent le jour de l'événement
- Il s'engage à régler son acompte de 30% soit 24€ du montant de sa participation dans un délai de 15 jours suivant la validation de son inscription + les 70% restant soit 56€ de l'événement maintenue 48h avant la date de l'événement

Le paiement restant dû constitue une obligation contractuelle.

En cas de désistement, de rétractation ou d'absence, pour quelque motif que ce soit, l'exposant demeure tenu au paiement intégral de sa place.

L'acceptation des présentes conditions lors de l'inscription vaut reconnaissance expresse de cet engagement.

3-Objet, tarifs et modalité

Les présentes conditions ont pour objet de définir les modalités de participation aux marchés de créateurs organisés par l'Organisatrice.

La validation de l'inscription et le versement d'un acompte constituent un engagement contractuel ferme et définitif.

À défaut de règlement dans ce délai :

- La participation pourra être annulée par l'Organisatrice
- L'acompte restera définitivement acquis et les 70% resteront dûs
- L'exposant pourra être exclu des événements futurs

3. Engagement ferme et désistement de l'exposant

Toute inscription constitue un engagement ferme et définitif une fois votre inscription faite sur Billetweb.

En cas de désistement de l'exposant, pour quelque motif que ce soit :

- L'acompte versé reste acquis
- Le solde reste intégralement dû

Seul un justificatif médical, grossesse donnera alors lieu un remboursement de 70% de son inscription.

L'exposant reconnaît que l'emplacement réservé ne peut être garanti à la relocation à si court délai et que son désistement entraîne un préjudice financier pour l'organisation.

Les sommes versées correspondent à des frais d'organisation définitivement engagés et non récupérables (communication, logistique, gestion administrative, mobilisation du temps de travail).

4. Annulation par l'Organisatrice (marchés extérieurs et de force majeure)

Pour les marchés en extérieur, l'Organisatrice se réserve le droit d'annuler l'événement jusqu'à la veille (vendredi) uniquement en cas de conditions météorologiques rendant objectivement impossible ou dangereuse la tenue de l'événement, notamment :

- Pluie continue annoncée sur l'ensemble de la journée
- Vent fort
- Neige
- Grêle
- Alerte météorologique

La décision d'annulation relève exclusivement de l'Organisatrice.

En cas d'annulation dans ces conditions :

Les 70% soit 56€ ne seront alors pas dû à l'Organisatrice mais l'acompte de 30% soit 24€ est non récupérable.

Force majeure

Conformément à l'article 1218 du Code civil, constitue un cas de force majeure tout événement imprévisible, irrésistible et extérieur empêchant l'exécution normale du contrat.

Dans ce cas, la responsabilité de l'Organisatrice ne saurait être engagée.

5.

Respect et comportement

1-Décision de maintien ou d'annulation

La décision de maintien ou d'annulation de l'événement relève exclusivement de l'Organisatrice.

Aucune demande individuelle, pression ou sollicitation relative aux conditions météorologiques ne pourra influencer cette décision.

Aucune réponse personnalisée ne sera apportée aux interrogations individuelles concernant un éventuel maintien ou une éventuelle annulation avant communication officielle.

Seule une information diffusée par l'Organisatrice par voie officielle fait foi.

2-Le marché repose sur un cadre professionnel et respectueux.

Chaque exposant s'engage à :

- Adopter un comportement poli et respectueux
- S'adresser à l'organisatrice avec courtoisie
- Respecter les consignes données

Aucun manque de respect, familiarité déplacée ou remise en question injustifiée du travail d'organisation ne sera toléré.

L'organisatrice exerce sa mission avec professionnalisme et attend en retour un comportement professionnel

6.

Autorité de l'organisatrice

L'organisatrice :

- Fixe les règles
- Décide du maintien ou de l'annulation
- Se réserve le droit de refuser ou d'exclure un exposant ne respectant pas le règlement
- L'Organisatrice se réserve le droit de sélectionner les exposants et d'attribuer les emplacements sans avoir à motiver sa décision.

Toute décision prise dans l'intérêt du bon déroulement de l'événement est non négociable.

7.

Assurance et responsabilité

Chaque exposant doit être couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité.

L'Organisatrice ne pourra être tenue responsable :

- Des vols ou dégradations
- Des pertes de chiffre d'affaires
- Des dommages subis par les biens de l'exposant

8.

Acceptation du règlement

Toute inscription implique :

- L'acceptation sans réserve du présent règlement
- Le respect des horaires et des engagements
- Le respect de l'organisatrice et des autres exposants
- L'exposant reconnaît et accepte expressément cette modalité d'annulation par l'organisatrice et de compensation lors de son inscription.
- Conditions et responsabilités de l'exposant
- Tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce du ressort du siège de l'Organisatrice.

OBLIGATOIRE POUR VALIDER VOTRE INSCRIPTION AVANT PAIEMENT.

[Merci d'écrire dans la case commentaire sur BilletWeb](#)

"Je reconnais nom + prénom avoir pris connaissance **Conditions Générales de Participation** et accepter notamment les conditions d'annulation et accepter sans réserve."

